



Le Président

### COMMUNIQUE DE LA CNDH

=====

Dans le cadre de l'élection présidentielle du 22 février 2020, des équipes d'observateurs de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) sont déployées dans les cinq (05) régions du pays ainsi que dans les préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé.

Elles sont joignables aux numéros suivants :

- Région des Savanes : 90 77 37 50 / 91 18 78 97
- Région de la Kara : 90 34 30 75 / 91 52 98 68
- Région Centrale : 91 84 30 44 / 91 25 68 60
- Région des Plateaux :
  - Plateaux-Est : 90 23 75 43 / 90 24 16 95
  - Plateaux-Ouest : 91 13 43 44 / 92 42 15 47
- Région Maritime : 90 14 50 91 / 90 84 14 44
- Préfecture du Golfe : 90 03 40 84 / 90 13 53 34
- Préfecture d'Agoè-Nyivé : 90 24 60 58 / 90 15 25 05
- Permanence au siège : 90 50 45 47 / 70 24 47 84

Tous ensemble pour une élection apaisée dans le respect des droits de l'homme.

Lomé, le 03 février 2020

  
**Nakpa POLO**  
